

Dettes extérieures liées aux prêts consentis par les banques commerciales

Le Canada a appuyé activement les propositions du «Plan Brady» grâce auxquelles les banques commerciales, notamment canadiennes, ont participé à des opérations de réduction de la dette destinées à aider les pays lourdement endettés à s'acquitter avec moins de difficulté de leurs obligations. Le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale disposent de 25 milliards de dollars américains pour la mise en oeuvre de programmes issus de ces propositions. Le Canada a lui-même convenu cet automne d'appuyer une proposition mise de l'avant par la Banque interaméricaine de développement (BID) afin de participer avec la Banque mondiale et le FMI au financement d'opérations similaires.

Le gouvernement consacrera également des crédits d'APD à des programmes de rachat de dettes liés à la création de fonds de contrepartie qui pourront être utilisés dans le cadre de programmes de développement visant à lutter contre la pauvreté, à améliorer les conditions de vie des enfants et à protéger l'environnement.

Institutions financières internationales

Le gouvernement estime que les institutions financières internationales doivent promouvoir des politiques de développement économique responsables sur le plan social et respectueuses des principes démocratiques et des droits de la personne. Ce point de vue se reflète dans notre façon d'aborder la question de l'ajustement structurel et de la conditionnalité en ce qui concerne les pays lourdement endettés. Le rôle de chef de file du Canada dans la promotion de ces objectifs auprès de la Banque mondiale et des organismes de développement régional est largement reconnu aujourd'hui.

Les institutions multilatérales se doivent de consacrer les ressources nécessaires à la mise en oeuvre de politiques responsables. Cela veut dire non seulement des ressources financières qui sont octroyées dans des conditions normales, mais également des ressources qui sont consenties à des conditions très avantageuses pour leurs bénéficiaires. Ainsi, le Canada vient d'accepter de fournir 829 millions de dollars à la Banque mondiale pour des projets de financement concessionnel. Il continuera également de contribuer par l'entremise d'autres institutions à des fonds qui permettent d'accorder des prêts à des taux d'intérêt réduits, et ce quand les besoins de reconstitution se feront sentir.

Conclusion

La sollicitude du Canada à l'égard des difficultés qu'éprouvent les pays en développement accablés de dettes ne reflète pas seulement des préoccupations d'ordre humanitaire. Des pays en développement dont l'économie est florissante et marquée du sceau de la croissance constituent des partenaires plus solidaires dans un monde interdépendant. Leur croissance suscitera des possibilités nouvelles pour les exportateurs et les investisseurs canadiens qui, à leur tour, seront générateurs d'emplois au Canada. Le progrès économique et le développement des pays ne pourront que contribuer à l'atténuation des tensions régionales et à la promotion de la paix et stabilité.

La présente réponse au rapport du CPAECE renferme un exposé du problème de l'endettement et des principes qui sous-tendent l'action du Canada dans ce domaine. Le gouvernement entend assurer une vaste diffusion du document auprès des Canadiens.